

**RELEVE DES AVIS EMIS PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE  
 DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER  
 SEANCE DU 17 AVRIL 2003**

ORDRE DU JOUR	DECISION OU AVIS	DESTINATAIRE (pour suite à donner)
<b>Point n° 1 approbation des comptes rendus des 20 février, 20 mars et 3 avril 2003</b>	L'approbation du compte rendu du 20 février est renvoyée au 22 mai. Le compte rendu du 20 mars est approuvé à l'unanimité (21 voix). Le compte rendu du 3 avril est approuvé à l'unanimité (21 voix).	DRRE
<b>Point n° 2 répartition de différentes enveloppes du BQR 2003 :</b> <b>- Revues scientifiques</b>  <b>- Allocations pour perte d'emploi sur contrat de recherche</b>	Le soutien de 11 000 € à 4 revues scientifiques identifiées en Actions Fléchées du BQR est approuvé à l'unanimité (21voix).  Le prélèvement de 60 000 euros sur le reliquat du BQR 2002 pour compenser le déficit du fond mutuel destiné aux allocations pour perte d'emploi est approuvé à l'unanimité (20 voix moins 1 abstention).	DRRE Services financiers
<b>Point n° 3 Discussion sur le mode d'analyse des réponses à l'appel d'offres/ASUPS concernant les composantes (pour la séance du 22 mai)</b>	La répartition suivante des enveloppes issues du BQR est approuvée à l'unanimité (21 voix) :  - Une enveloppe globale ASUPS de 350 000 €,  - Un appel d'offres (AO4) de 4 573.47 € (30 KF) sera lancé en fin d'année 2003 (budget 2004) avec une nouvelle définition de la ligne soit "nouveaux professeurs associés à l'émergence de nouvelles thématiques et de nouvelles équipes",  - Un appel d'offres (AO1) de 392 331 € concernant les recherches labellisées ou en émergence est lancé en juillet en une délibération en septembre prochain sur la proposition des composantes.	DRRE Services financiers
<b>Point n° 4 Bilan d'activité du Collège des Etudes Doctorales</b>	La présentation a été faite par Monsieur LABORDE, ex-directeur du CED.	DRRE
<b>Point n° 5 Bilan concernant les demandes de reconnaissance d'unités de recherche ayant reçu un avis défavorable du Ministère</b>	Informations données par Monsieur ROLS après contact avec les services ministériels.	DRRE

ORDRE DU JOUR	DECISION OU AVIS	DESTINATAIRE (pour suite à donner)
<b>Point n° 6 Avis sur l'intégration des demandes PPF au sein des Structures Fédératives de Chimie et Physique, présenté par les directeurs des 4 FR</b>	<p>Avis favorable à l'unanimité (18 voix moins 1 abstention) concernant la création des fédérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fédération de recherche physique chimie fondamentale (Ex. IRSAM),</li> <li>- Fédération toulousaine de chimie moléculaire,</li> <li>- Fédération Pôle Universitaire sur la Conversion et gestion de L'Energie (PUCE).</li> </ul> <p>La Fédération de recherche Procédés et matériaux doit hiérarchiser ses demandes de PPF qu'elle intègre pour obtenir un avis favorable, cette proposition est approuvée à l'unanimité (18 voix moins 1 abstention).</p>	DRRE
<b>Point n° 7 Appel à projet 2004 du Conseil Régional Midi-Pyrénées (recherche – transfert de Technologie) : préparation de l'appel d'offres</b>	Monsieur CAZAUX Président du Comité Consultatif Régional pour la Recherche et le Développement Technologique (Comité Consultatif Régional pour la Recherche et le Développement Technologique) a développé l'ensemble des conditions et enjeux de cet appel d'offres.	DRRE
<b>Point n° 8 Discussion sur la méthodologie et les critères de reconnaissance des laboratoires universitaires et groupes de recherche clinique et bioclinique.</b>	Point reporté à la prochaine séance.	
<b>Point n° 9 Bilan des séances thématiques du Conseil Scientifique organisées en 2001</b>	Point reporté à une séance ultérieure.	

A Toulouse, le 8 septembre 2003

Le Président de l'Université,

Professeur Jean François SAUTEREAU